OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE EVERGREEN SA
(ANCIENNEMENT DENOMMEE DIGIGRAM)

INITIEE PAR EVERGREEN SAS

PRESENTEE PAR

ETABLISSEMENT PRESENTATEUR ET GARANT

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE EVERGREEN SAS

Le présent document relatif aux autres informations de la société Evergreen SAS a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** ») le 21 juillet 2020 conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'instruction n° 2006-07 de l'AMF relative aux offres publiques. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Evergreen SAS.

Le présent document complète la note d'information (la « **Note d'Information** ») relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Evergreen SAS visant les actions de la société Evergreen SA (anciennement dénommée Digigram SA) (l'**« Offre** »), visée par l'AMF le 21 juillet 2020 sous le n° 20-367 en application de la décision de conformité du même jour.

Des exemplaires du présent document et de la Note d'Information sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et du groupe Evergreen (http://evergreen-holding.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès d'Evergreen SAS (11, rue de Mogador – 75009 Paris) et d'ODDO BHF SCA (12, boulevard de la Madeleine – 75009 Paris).

Un communiqué sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE 3

2. IDENTITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DE L'INITIATEUR 3

2.1 INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INITIATEUR 3
2.1.1 Dénomination sociale 3
2.1.2 Siège social 3
2.1.3 Forme juridique et nationalité 4
2.1.4 Registre du commerce 4
2.1.5 Date d'immatriculation et durée 4
2.1.6 Objet social 4
2.1.7 Exercice social 4
2.2 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL DE L'INITIATEUR 4
2.2.1 Capital social 4
2.2.2 Forme des actions 4
2.2.3 Droits et obligations attachés aux actions 5
2.2.4 Cession et transmission des actions 5
2.2.5 Instruments financiers non représentatifs du capital 5
2.2.6 Autres titres donnant accès au capital 6
2.2.7 Répartition du capital social et des droits de vote 6
2.2.8 Pacte d'associés 6
2.2.9 Cotation des actions de l'Initiateur 6
2.2.10 Dividendes 6
2.3 ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE DE L'INITIATEUR 7
2.3.1 Président 7
2.3.2 Direction Générale 7
2.3.3 Commissaires aux Comptes 7
2.4 DECISIONS DES ASSOCIES 8
2.4.1 Décisions des associés (article 13 des statuts) 8
2.4.2 Décisions extraordinaires (article 14 des statuts) 9
2.4.3 Décisions ordinaires (article 15 des statuts) 9
2.5 DESCRIPTION DES ACTIVITES DE L'INITIATEUR 9
2.5.1 Principales activités 9
2.5.2 Salariés de l'Initiateur 11
2.5.3 Évènements exceptionnels et litiges 11
2.6 INFORMATIONS FINANCIERES 12
2.6.1 Patrimoine – Situation financière – Résultats 12
2.6.2 Modalités de financement de l'Offre 12

3. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU PRÉSENT DOCUMENT 12

ANNEXE I COMPTES SOCIAUX POUR L'EXERCICE 2018 13

ANNEXE II PRINCIPAUX ELEMENTS FIGURANT DANS LES COMPTES SOCIAUX POUR L'EXERCICE 2019 (NON AUDITES) 14

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 233-1, 2° et 234-2 du règlement général de l'AMF, la société Evergreen SAS, société par actions simplifiée au capital de 18.622.162 euros, dont le siège social est situé 11, rue de Mogador – 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 798 056 842 R.C.S. Paris (l'« **Initiateur** » ou « **Evergreen Holding**[1] »), s'est engagée irrévocablement auprès de l'AMF à offrir aux actionnaires de la société Evergreen SA (anciennement dénommée Digigram SA), société anonyme au capital de 1.050.000 euros, dont le siège social est situé 6, Square de l'Opéra Louis Jouvet – 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 332 525 401 R.C.S. Paris (la « **Société** »), d'acquérir la totalité de leurs actions la Société au prix unitaire de 1,03 euro (le « **Prix de l'Offre** »), payable exclusivement en numéraire, dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** »).

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (compartiment C) sous le code ISIN : FR0000035784.

L'Offre fait suite à l'acquisition par l'Initiateur, le 10 mars 2020, d'un nombre total de 1.143.052 actions de la Société au prix de 1,025 euro par action par voie d'acquisition de blocs d'actions hors marché auprès de plusieurs actionnaires de la Société (l'« **Acquisition de Blocs** »), étant précisé que l'Initiateur ne détenait aucune action de la Société avant l'Acquisition de Blocs.

A la date du présent document, l'Initiateur détient ainsi 1.143.052 actions de la Société représentant, à la connaissance de l'Initiateur, 54,43% du capital et 53,90% des droits de vote théoriques de la Société[2].

L'Initiateur n'agit pas de concert avec un tiers ou un actionnaire de la Société.

Dans la mesure où, suite à l'Acquisition de Blocs, l'Initiateur détient une fraction du capital et des droits de vote de la Société supérieure à 30%, l'Offre revêt un caractère obligatoire en application des dispositions de l'article L. 433-3 I du Code monétaire et financier et des articles 234-2 et suivants du règlement général de l'AMF.

L'Offre porte sur la totalité des actions de la Société, soit, à la connaissance de l'Initiateur, 2.100.000 actions émises de la Société, à l'exclusion des 80.015 actions auto-détenues par la Société et des 1.143.052 actions déjà détenues par l'Initiateur en conséquence de l'Acquisition de Blocs, soit sur un nombre total de 876.933 actions de la Société.

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun droit, titre de capital ou instrument financier donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société à la date du présent document.

L'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée, conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF, et sera ouverte pour une durée de dix (10) jours de négociation.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, ODDO BHF SCA, en qualité d'établissement présentateur de l'Offre (l'« **Etablissement Présentateur** »), a déposé auprès de l'AMF le 23 juin 2020 le projet de note d'information pour le compte de l'Initiateur. L'Etablissement Présentateur garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

Le détail des caractéristiques de l'Offre est décrit dans la Note d'Information établie par l'Initiateur visée par l'AMF le 21 juillet 2020 sous le n° 20-367 en application de la décision de conformité du même jour.

2. IDENTITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DE L'INITIATEUR

2.1 Informations générales concernant l'Initiateur

2.1.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est « Evergreen ».

2.1.2 Siège social

Le siège social de l'Initiateur est situé 11, rue de Mogador – 75009 Paris.

[1] « Evergreen Holding » est le nom commercial d'Evergreen SAS.

[2] Sur la base d'un capital composé, à la connaissance de l'Initiateur, de 2.100.000 actions représentant 2.120.836 droits de vote, le nombre total de droits de vote étant, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 I du règlement général de l'AMF, calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

2.1.3 Forme juridique et nationalité

L'Initiateur a été constitué le 4 octobre 2013 sous la forme d'une société par actions simplifiée de droit français.

2.1.4 Registre du commerce

L'Initiateur est immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 798 056 842 R.C.S. Paris.

2.1.5 Date d'immatriculation et durée

L'Initiateur a été immatriculé le 22 octobre 2013.

La durée de l'Initiateur est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

2.1.6 Objet social

L'Initiateur a pour objet :

- L'investissement et l'acquisition de participations (les « **Participations** »), qu'elles qu'en soient les modalités juridiques (transfert en numéraire, apport, fusion, donation, dation, échanges, etc., sans que ces exemples soient limitatifs) et la gestion de ces Participations, dans tous types de secteur dans les domaines de l'industrie et du service dans un objectif (l'« **Objectif** ») de valorisation et/ou de rendement (l'« **Objet Principal** ») ;

- Le conseil et la prestation de services de toute nature en matière, notamment, financière, bancaire, juridique, fiscale, administrative, technique, commerciale, logistique, marketing, stratégique, « humaine », relatifs à l'Objet Principal ;

- La coordination et la création de valeurs entre les différentes Participations ;

- La recherche et le développement de projets dans le cadre de l'Objet Principal ;

- La coordination, la recherche de partenaires commerciaux, financiers, juridiques et techniques pouvant aider à la réalisation de l'Objet Principal ;

- L'obtention, l'acquisition, la cession ou la concession de tous droits, autorisations, permis, brevets, licences, procédés, marques et études relatifs à l'Objet Principal ou l'assistance des Participations ;

- L'investissement et le conseil dans le domaine de la gestion, en ce compris pour compte de tiers, *via*, directement ou indirectement, la création ou le conseil à des véhicules d'investissement dédiés de type, notamment, fonds d'investissement, société familiales, holding familiales ou *ad hoc*, sociétés ou groupements de *business angels*, *club deals*, etc. ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

2.1.7 Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2.2 Informations relatives au capital social de l'Initiateur

2.2.1 Capital social

A la date du présent document, le capital social de l'Initiateur est de 18.622.162 euros, divisé en 18.622.162 actions de 1 euro de valeur nominale, entièrement libérées.

2.2.2 Forme des actions

Les actions sont nominatives.

La propriété d'actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur des comptes tenus à cet effet par l'Initiateur dans les conditions et modalités prévues par la loi.

2.2.3 Droits et obligations attachés aux actions

L'intégralité du capital social de l'Initiateur se compose d'une seule catégorie d'actions, à savoir des actions ordinaires jouissant toutes des mêmes droits.

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi, chaque action donne droit à une quotité proportionnelle au nombre et à la valeur nominale des actions existantes, de l'actif social, des bénéfices ou du boni de liquidation.

2.2.4 Cession et transmission des actions

2.2.4.1 Préemption

Toute cession d'actions, même entre associés, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la cession aurait lieu par voie d'adjudication publique en vertu d'une décision de justice, est soumise à agrément et ouvre un droit de préemption dans les conditions ci-après. Il en est de même en cas d'apport en société, en cas d'apport partiel d'actif, de fusion ou de scission, de cession de droits d'attribution ou de souscription à une augmentation de capital ou de renonciation au droit de souscription.

Le cédant notifie au Président et aux associés le projet de cession, par lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant les noms, prénoms ou dénomination sociale et adresse du cessionnaire, le nombre d'actions dont la cession est envisagée, le prix offert et les conditions de la cession.

Les associés bénéficient d'un droit de préemption, en proportion de leur participation au capital de la société, sur les actions dont la cession est envisagée. Ils exercent ce droit par voie de notification au cédant au plus tard dans les trente (30) jours de la notification émanant du cédant en précisant le nombre d'actions qu'il souhaite acquérir.

Si, dans la cession, le droit de préemption des associés n'absorbe pas la totalité des actions concernées, la société peut, en vertu d'un droit de préemption subsidiaire, acquérir les actions concernées non préemptées. Elle dispose à cette fin d'un délai complémentaire de trente (30) jours. Lorsque les actions sont rachetées par la société, celle-ci est tenue de les céder dans un délai de six (6) mois ou de les annuler.

A défaut d'exercice par les titulaires ci-dessus de leur droit de préemption sur la totalité des actions dont la cession est envisagée et dans les délais prévus, la cession projetée peut être réalisée mais seulement aux prix et conditions contenus dans la notification visée ci-dessus, et sous réserve du respect de la procédure d'agrément décrite ci-après.

2.2.4.2 Agrément

Les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément des autres associés dans les conditions prévues ci-après.

La demande d'agrément du cessionnaire est notifiée au Président et aux associés par lettre recommandée avec accusé de réception indiquant les noms, prénoms ou dénomination sociale, qualité et adresse du cessionnaire, le nombre des actions dont la cession est envisagée ainsi que le prix offert et les conditions de la vente. L'agrément résulte soit d'une notification, soit du défaut de réponse dans le délai de trois (3) mois à compter de la demande.

La décision d'agrément n'est pas motivée et, en cas de refus, ne peut jamais donner lieu à une réclamation quelconque.

Les stipulations de l'article « Agrément » des statuts de l'Initiateur sont applicables dans tous les cas de cession entre vifs, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux. Elles sont également applicables en cas d'apport en société, d'apport partiel d'actif, de fusion ou de scission. Elles s'appliquent également, *mutatis mutandis*, à toutes les cessions de titres, droits ou valeurs mobilières émis par la société pouvant donner, immédiatement ou à terme, des droits quelconques, partiels ou globaux, à une fraction du capital, aux bénéfices ou au vote des associés de la société.

2.2.5 Instruments financiers non représentatifs du capital

L'Initiateur a émis 5.000.000 obligations d'une valeur nominale de 1 euro chacune, d'une maturité de 9 mois et portant intérêt annuel de 6,66% payable à terme, souscrites au pair et représentant un emprunt obligataire d'un montant total de 5.000.000 euros (les « **OS1** »). A la date du présent document, toutes les OS1 sont arrivées à échéance et 2.112.000 OS1 n'ont pas encore été remboursées.

L'Initiateur a émis 4.175.000 obligations d'une valeur nominale de 1 euro chacune, d'une maturité de 12 mois et portant intérêt annuel de 7% payable à terme, souscrites au pair et représentant un emprunt obligataire d'un montant total de 5.000.000 euros (les « **OS2** »). Une partie des OS2 sont arrivées à échéance en mai 2020, le solde des OS2 arrivant à échéance fin juillet et mi-août 2020.

2.2.6 Autres titres donnant accès au capital

L'Initiateur a émis, entre le 26 novembre 2018 et le 2 mai 2019, 5.729.000 obligations remboursables en actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, d'une maturité de 24 mois et portant intérêt annuel de 6% payable à terme, souscrites au pair et représentant un emprunt obligataire d'un montant total de 6.000.000 euros (les « **ORA** »). Les ORA seront remboursables à terme ou, à tout moment au choix de l'Initiateur, en cas d'introduction en bourse ou d'augmentation de capital de l'Initiateur sur la base de la valorisation de l'Initiateur retenue à cette occasion à laquelle sera appliquée une décote de 25%.

L'Initiateur a attribué 265.790 actions à certains de ses salariés et mandataires sociaux dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions mis en place le 3 décembre 2019. Les actions seront acquises par les bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition d'un an. Elles devront ensuite être conservées par les bénéficiaire pendant une période supplémentaire d'un an.

2.2.7 Répartition du capital social et des droits de vote

A la date du présent document, le capital social et les droits de vote de l'Initiateur sont répartis comme suit :

Associés	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
CL Capital*	2.910.266	15,63%	2.910.266	15,63%
Lionel Le Maux	279.531	1,50%	279.531	1,50%
Total Lionel Le Maux	***3.189.797***	***17,13%***	***3.189.797***	***17,13%***
3F Investissement**	2.588.825	13,90%	2.588.825	13,90%
Auresa Capital***	1.540.916	8,27%	1.540.916	8,27%
Plantin Participations	2.841.047	15,26%	2.841.047	15,26%
Edenvy	1.450.000	7,79%	1.450.000	7,79%
Famille Robert	901.204	4,84%	901.204	4,84%
Autres associés	6.110.373	32,81%	6.110.373	32,81%
Total	**18.622.162**	**100,00%**	**18.622.162**	**100,00%**

** Société contrôlée par Monsieur Lionel Le Maux.*
*** Société contrôlée par Monsieur Frédéric Flipo.*
**** Société contrôlée par Monsieur Samuel Moreau.*

2.2.8 Pacte d'associés

Tous les associés d'Evergreen Holding ont conclu le 20 décembre 2017 un pacte, ou adhéré postérieurement audit pacte, qui prévoit un droit de cession conjointe proportionnelle, une obligation de sortie conjointe, un droit anti-dilution et une clause de liquidité à compter de 2025, ainsi que la mise en place d'un comité stratégique ayant une fonction consultative.

Le pacte est conclu pour une durée de 10 ans, mais prendra fin en cas d'admission aux négociations des actions de l'Initiateur sur un marché réglementé ou organisé (autre qu'Euronext Access), étant précisé que cette condition sera remplie en cas de réalisation du projet de fusion-absorption de l'Initiateur par la Société décrit dans la Note d'Information.

2.2.9 Cotation des actions de l'Initiateur

Les actions de l'Initiateur ne sont admises aux négociations sur aucun marché réglementé ou autre.

2.2.10 Dividendes

L'Initiateur n'a versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

2.3 Administration, direction et contrôle de l'Initiateur

2.3.1 Président

L'Initiateur est représenté, dirigé et administré par un Président, personne physique ou morale, associée ou non de l'Initiateur.

Le Président dirige la société et la représente à l'égard des tiers. Toutes les décisions ne relevant pas de la compétence des associés sont de la compétence du Président.

A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts aux décisions collectives des associés.

Le Président est nommé par les associés de la société conformément aux stipulations des statuts. Il est nommé sans limitation de durée et peut résilier ses fonctions à tout moment, à charge pour lui d'en informer les associés et sous réserve de respecter un délai de prévenance de deux (2) mois.

Le Président peut également être révoqué pour tout motif par décision des associés représentant les trois quarts du capital social.

A la date du présent document, les fonctions de Président de l'Initiateur sont exercées par la société CL Capital, société civile dont le siège social est situé au 79, rue Notre-Dame des Champs – 75006 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 492 254 385 R.C.S Paris. La société CL Capital est elle-même représentée par son gérant, Monsieur Lionel Le Maux.

2.3.2 Direction Générale

2.3.2.1 Directeur Général

Outre le Président, la société peut également être dirigée par un ou plusieurs Directeurs Généraux, ou Directeurs Généraux Délégués, qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales.

Les Directeurs Généraux disposent du pouvoir de représenter la société à l'égard des tiers.

Sauf limitation fixée par la décision de nomination ou par une décision ultérieure, les Directeurs Généraux disposent des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Les Directeurs Généraux sont nommés par le Président, sans limitation de durée. Ils peuvent être révoqués à tout moment, et sans qu'un motif ne soit nécessaire, par décision du Président constatée dans un procès-verbal.

2.3.2.2 Directeur Général Délégué

Les stipulations des statuts de l'Initiateur relatives au Directeur Général s'appliquent à tout Directeur Général Délégué (voir section 2.3.2.1.).

2.3.2.3 Composition de la Direction Générale

A la date du présent document, la Direction Générale est composée de deux Directeurs Généraux et d'un Directeur Général Délégué :

- La société 3F Investissements, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 82, boulevard Carnot – 59800 Lille, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 497 497 925 R.C.S. Lille, exerçant les fonctions de Directeur Général, elle-même représentée par son gérant Monsieur Frédéric Flipo ;

- Monsieur Jacques Pierrelée, exerçant les fonctions de Directeur Général ; et

- Monsieur Charles Flipo, exerçant les fonctions de Directeur Général Délégué.

2.3.3 Commissaires aux Comptes

2.3.3.1 Commissaire aux Comptes titulaire

Exelmans Audit et Conseil
Société d'exercice libérale à responsabilité limitée
21, rue de Téhéran – 75008 Paris

482 026 739 R.C.S. Paris

2.3.3.2 Commissaire aux Comptes suppléant

Auteuil Audit
Société à responsabilité limitée
27, rue de Passy – 75016 Paris
524 282 993 R.C.S. Paris

2.4 Décisions des associés

2.4.1 Décisions des associés (article 13 des statuts)

1. Les seules décisions qui relèvent de la compétence des associés sont celles pour lesquelles la loi et les statuts imposent une décision collective des associés.

Sauf dans les cas prévus ci-après, les décisions collectives des associes sont prises, au choix du Président, en assemblée ou par consultation à distance. Elles peuvent aussi s'exprimer dans un acte.

Tous moyens de communication peuvent être utilisés dans l'expression des décisions. Tout associé peut participer aux assemblées générales et aux délibérations sur simple justification de son identité et de la propriété de ses actions.

2. Les associés délibérant collectivement sont seuls compétents pour prendre les décisions suivantes :

- nomination, renouvellement et remplacement du Président ;
- nomination, renouvellement et remplacement du Commissaire aux Comptes ;
- approbation des comptes annuels et affectation des résultats ;
- modification des statuts, sauf en ce qui concerne le siège social ;
- augmentation, amortissement ou réduction du capital social ;
- opérations de fusion ou d'apport partiel d'actif ou de scission ;
- transformation, prorogation, dissolution de la société ;
- agrément des cessionnaires d’actions.

Toute autre décision relève de la compétence du Président.

3. L'assemblée est convoquée par le Président, le Directeur Général ou par un mandataire désigné en justice en cas de carence du Président et du Directeur Général. Lorsque la tenue d'une assemblée n'est pas obligatoire, l'assemblée est convoquée par l'associé demandeur. Elle est réunie au siège social de la société ou au lieu indiqué par l'auteur de la convocation.

La convocation est faite par tous moyens dix (10) jours au moins avant la date de la réunion, sauf à ce que tous les associés agréent, au cas par cas, d'un délai plus court. Elle indique l'ordre du jour. Y sont joints tous documents nécessaires à l'information des associes.

L'assemblée est présidée par le Président. A défaut, l'assemblée élit son président.

A chaque assemblée est tenue une feuille de présence et est dressé un procès-verbal de la réunion, lequel est signé par le Président.

L'assemblée ne délibère valablement que si la moitié des associés sont présents ou représentés.

4. En cas de consultation à distance, le texte des résolutions proposées ainsi que les documents nécessaires à l'information des associés sont adressés à chacun, par tous moyens. Les associés disposent d'un délai de quinze (15) jours à compter de la réception des projets de résolutions pour émettre leur vote. Le vote peut être émis par tous moyens. Tout associé n'ayant pas répondu dans ledit délai de quinze (15) jours est considéré comme s'étant abstenu.

La consultation est mentionnée dans un procès-verbal établi par le Président, sur lequel est portée la réponse de chaque associé.

5. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attache aux actions est proportionnel à la quote-part du capital qu'elles représentent.

6. Le Commissaire aux Comptes doit être invité à participer à toute décision collective, en même temps et dans la même forme que les associés. En outre, le Commissaire aux Comptes peut, à toute époque, provoquer une consultation de la collectivité des associés.

2.4.2 Décisions extraordinaires (article 14 des statuts)

Sont qualifiées d'extraordinaires les décisions de la collectivité des associés relatives à la nomination, au renouvellement et au remplacement du Président, à la modification des statuts, à l'augmentation ou à la réduction du capital, la fusion, la scission, la dissolution ou la transformation de la société et l'agrément des cessionnaires d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les associés présents ou représentés représentant au moins les deux tiers du nombre total des associés et possèdent au moins deux tiers des actions ayant le droit de vote.

Les décisions sont prises à la majorité des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

2.4.3 Décisions ordinaires (article 15 des statuts)

Toutes les autres décisions de la collectivité des associés sont qualifiées d'ordinaires.

Ces décisions sont prises à la majorité des voix exprimées. Toutefois, l'approbation des comptes annuels, l'affectation des résultats et la nomination des Commissaires aux Comptes ne peuvent être décidées qu'à la majorité des voix dont disposent tous les associés de la société.

2.5 Description des activités de l'Initiateur

2.5.1 Principales activités

Evergreen Holding est une *holding* d'investissement qui détient des participations principalement dans des entreprises non cotées qui font de la transition écologique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, bois énergie, etc.) un enjeu de croissance et de rentabilité.

Fondée par trois entrepreneurs, Messieurs Lionel Le Maux, Frédéric Flipo et Samuel Moreau, rejoints plus récemment par Monsieur Jacques Pierrelée, pour leur besoins propres d'investissement et de financement, Evergreen Holding a développé une expertise en matière d'investissements industriels durables.

Evergreen Holding considère en effet que la transition écologique est l'opportunité industrielle majeure des prochaines années, en ce qu'elle modifie considérablement les modèles d'affaires existants et en crée de nouveaux. Elle a donc fait du domaine de la transition écologique sa principale thématique d'investissement.

La stratégie d'Evergreen Holding en matière de gestion de ses participations est d'être un actionnaire stable offrant aux sociétés un accompagnement sur la durée, au-delà du simple soutien financier.

A la date du présent document, Evergreen Holding détient des participations dans six sociétés qui font de la transition écologique un enjeu de croissance et de rentabilité (Evergaz, Everwatt, Bois Energie Nord, Barbet, Compose et La Paper Factory).

Outre son activité d'investissement pour compte propre dans des acteurs du domaine de la transition écologique, Evergreen Holding exerce également une activité subsidiaire d'investissements pour compte de tiers, par l'intermédiaire de ses filiales Aqua Asset Management, société de gestion d'actifs, et Marignan Conseil, conseil en investissement financier.

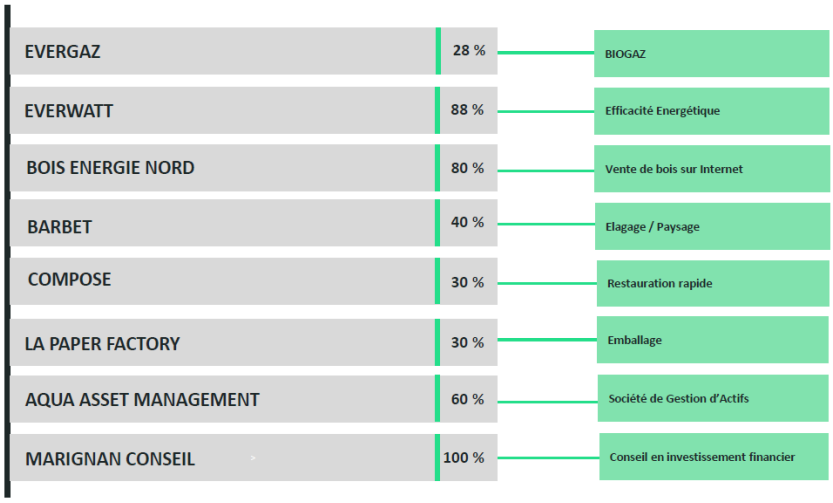

- evergaz créateur d'énergies circulaires

Premier investissement du groupe Evergreen en 2008, Evergaz est un acteur majeur de la méthanisation en France et en Europe qui développe, construit, finance et opère des sites de méthanisation. Elle se positionne comme un consolidateur en France, en Belgique et en Allemagne.

Evergaz détient 14 centrales biogaz et dispose de près de 30 Mégawatts de capacités installées.

Evergaz dispose d'un fort réservoir de croissance (interne et externe) et constitue le principal moteur de croissance d'Evergreen Holding à ce jour. En 2018, Evergaz a levé 30 millions d'euros auprès du fonds Meridiam Transition, fonds spécialisé dans la transition énergétique des infrastructures européennes.

- everWatt solutions | audits | services | finance

Everwatt est une société française qui détient des participations dans les cinq entreprises suivantes qui sont toutes expertes dans l'efficacité énergétique : Orygeen, Sunvie, France Energies, 3 jConsult et Levisys.

La stratégie de développement d'EverWatt s'inscrit autour de deux axes stratégiques :

- consommer moins par l'amélioration des processus des usines, de l'isolation des bâtiments professionnels ou d'habitation et le développement des solutions de stockage d'énergie ; et
- « produire plus vert » par le développement des énergies renouvelables (énergie cinétique, photovoltaïque), par l'exploitation d'espaces disponibles (façades, parkings, foncier disponible, friches) et de volants d'inerties à haute performance.

En s'inspirant du modèle de croissance rapide d'Evergaz, EverWatt a pour objectif de devenir un acteur *leader* en France dans l'efficacité énergétique.

- boisénergienord Notre énergie est renouvelée par la nature

Bois Energie Nord est l'un des précurseurs dans le domaine du e-commerce du bois. Elle commercialise des bûchettes, des pellets et du bois de chauffage et est spécialisée dans livraison de bois de chauffage.

Soucieuse de son impact sur l'environnement, Bois Energie Nord propose du bois certifié PEFC.

- BARBET

Depuis 30 ans, la société Barbet est experte dans l'aménagement des paysages et l'élagage. Elle intervient plus particulièrement dans les domaines suivants :

- entretien et création de parcs et jardins ;
- aménagement paysager ;
- plantations arbustives et arbres ;
- ensemencement et engazonnement fleurissement ;
- terrassement – clôtures, portails et pare-ballons ;
- abattage, élagage et dessouchage ;
- débroussaillage et fauchage.

Barbet intervient auprès de collectivités locales, d'entreprises et de particuliers. Elle est engagée dans une approche environnementale de ses métiers, bien au-delà des obligations légales qui lui sont imposées.

- COMPOSE
  CANTINE SUR MESURE

Compose est une chaîne de restauration santé (*salad bar*) détenant cinq points de vente. Le positionnement « Santé / Frais » de Compose lui permet de connaître une très forte croissance. L'objectif de Compose est de construire un réseau de près de 10 à 15 points de vente.

Compose est une participation qui illustre la stratégie d'Evergreen Holding dans l'accompagnement des entreprises qui engagent une profonde mutation autour de la transition écologique.

- LA PAPER FACTORY
  FABRICANT D'IDENTITÉ MATIÈRE

La Paper Factory est une entreprise d'emballages alimentaires de luxe (encres végétales et papier PEFC). Elle vend à ses clients la création et la fabrication de leur « identité matière » et, depuis 2013, commercialise du *Pack* et du *Merchandising*.

Parmi ses clients, on trouve des chocolateries et pâtisseries de renom (Patrick Roger, Ladurée, Pierre Hermé, Maison du Chocolat, Michalak, Santini, Aoki, Karamel), des acteurs du secteur des vins et des spiritueux (Les Caves Haut Brion, La Maison du Whisky, Drappier) et des fabricants de chaussures (Louboutin, Corthay).

La Paper Factory dispose d'un fort potentiel de croissance (interne et sur les trois prochaines années) et fait également partie des participations qui illustrent la stratégie d'Evergreen Holding.

- MARIGNAN
  CONSEIL

Marignan Conseil est un cabinet de conseil en investissement financier qui a pour vocation d'accompagner les clients privés dans leurs choix patrimoniaux et leurs allocations d'actifs.

Le cabinet accompagne également des entrepreneurs de la création de leur entreprise, en passant par leur développement et leur croissance, jusqu'à la cession de leur entreprise.

L'équipe de Marignan Conseil est constituée de quatre experts dans les domaines du conseil financier et de l'immobilier, dotée d'une expérience solide dans le *private equity*.

- AQUA
  ASSET MANAGEMENT

Reprise en 2016 par le groupe Evergreen, Aqua Asset Management est une société de gestion de portefeuille indépendante agréée par l'AMF. Forte d'une équipe de huit professionnels disposant tous d'expertises complémentaires et d'un historique d'investissement de qualité, Aqua Asset Management a identifié le thème de la transition écologique comme une rupture majeure.

Dans ce cadre, elle a créé le Forum Transition qui réunit annuellement près de 300 intervenants du monde entier (financeurs, décideurs publics, chercheurs) pour débattre des impacts et mutation en cours dans le domaine de la transition écologique.

2.5.2 Salariés de l'Initiateur

A la date du présent document, l'Initiateur emploie quatre personnes.

2.5.3 Évènements exceptionnels et litiges

A la date du présent document, à l'exception de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'Initiateur n'a connaissance d'aucun litige ou autre fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur son activité, son patrimoine, ses résultats ou sa situation financière.

2.6 Informations financières

2.6.1 Patrimoine – Situation financière – Résultats

Les comptes sociaux de l'Initiateur pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 figurent en **Annexe I** du présent document.

Conformément aux dispositions exceptionnelles prévues par l'Ordonnance n° 2020-318 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles relatives à l'établissement, l'arrêté, l'audit, la revue, l'approbation et la publication des comptes et des autres documents et informations que les personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé sont tenues de déposer ou publier dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, les comptes sociaux de l'Initiateur pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 seront arrêtés prochainement par le Président et seront audités par le Commissaire aux Comptes aux fins d'être soumis à la collectivité des associés, en vue de leur approbation, le 30 septembre 2020.

Les principaux éléments figurant dans les comptes sociaux de l'Initiateur pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, non audités, sont présentés en **Annexe II** du présent document.

L'Initiateur n'établit pas de comptes consolidés.

2.6.2 Modalités de financement de l'Offre

L'acquisition par l'Initiateur de l'intégralité des actions la Société visées par l'Offre représenterait, sur la base d'un Prix d'Offre de 1,03 euro par action, un montant total de 903.240,99 euros (hors frais divers et commissions).

L'Offre sera intégralement financée au moyen de fonds propres de l'Initiateur.

3. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU PRÉSENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 21 juillet 2020 et sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n° 2006-07 dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Evergreen SAS et visant les actions de la société Evergreen SA (anciennement dénommée Digigram SA).

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Lionel Le Maux
Agissant en qualité de gérant de CL Capital
Elle-même agissant en qualité de Président d'Evergreen SAS

ANNEXE I
COMPTES SOCIAUX POUR L'EXERCICE 2018

EVERGREEN

Numéro SIRET : **79805684200015**
Code APE : **7022Z**

11 RUE DE MOGADOR
75009 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2018 au 31/12/2018

Sommaire

Bilan 1
ACTIF 1
Actif immobilisé 1
Actif circulant 1
PASSIF 2
Capitaux Propres 2
Provisions pour risques et charges 2
Emprunts et dettes 2
Compte de résultat 3
Annexes 2018 5
PREAMBULE 5
REGLES ET METHODES COMPTABLES 5
AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 6
AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS 6
NOTES SUR LE BILAN ACTIF 8
NOTES SUR LE BILAN PASSIF 10
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 12
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE 13
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 14

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	40 000	1 044	38 956		38 956
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	5 800	891	4 909		4 909
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	525	59	467		467
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	18 805 411	4 001 000	14 804 411	12 022 411	2 782 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**18 851 737**	**4 002 995**	**14 848 742**	**12 022 411**	**2 826 331**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	254		254	120	134
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	76 589		76 589	31 563	45 026
. Autres	8 872 000		8 872 000	4 729 541	4 142 459
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	630 299		630 299	39 515	590 784
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	**9 579 143**		**9 579 143**	**4 800 739**	**4 778 404**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	96 950		96 950		96 950
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**28 527 830**	**4 002 995**	**24 524 835**	**16 823 150**	**7 701 685**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 13 815 838)	13 815 838	10 400 000	3 415 838
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 900 880	1 900 880	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-268 211		- 268 211
Résultat de l'exercice	-202 437	-268 211	65 774
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**15 246 071**	**12 032 669**	**3 213 402**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	30 000	2 547 818	-2 517 818
TOTAL (II)	**30 000**	**2 547 818**	**-2 517 818**
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires	4 832 837	1 950 487	2 882 350
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	258 614	15 051	243 563
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 166	275 124	180 042
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	468		468
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 701 678	2 000	3 699 678
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**9 248 764**	**2 242 662**	**7 006 102**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**24 524 835**	**16 823 150**	**7 701 685**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	-33 056		-33 056		- 33 056	N/S
Chiffres d'affaires Nets	**-33 056**		**-33 056**		**- 33 056**	**N/S**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			2	4	- 2	-50,00
Total des produits d'exploitation (I)			**-33 054**	**4**	**- 33 058**	**N/S**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			90 327	144 576	- 54 249	-37,52
Impôts, taxes et versements assimilés			114	76	38	50,00
Salaires et traitements			6 954		6 954	N/S
Charges sociales			900		900	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 995		1 995	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			1		1	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			**100 290**	**144 652**	**- 44 362**	**-30,67**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**-133 344**	**-144 649**	**11 305**	**7,82**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			78 510	38 374	40 136	104,59
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**78 510**	**38 374**	**40 136**	**104,59**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			144 902	159 532	- 14 630	-9,17
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**144 902**	**159 532**	**- 14 630**	**-9,17**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-66 393**	**-121 158**	**54 765**	**45,20**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)			**-199 737**	**-265 806**	**66 069**	**24,86**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 700	2 405	295	12,27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**2 700**	**2 405**	**295**	**12,27**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-2 700**	**-2 405**	**- 295**	**12,27**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	**45 456**	**38 378**	**7 078**	**18,44**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**247 893**	**306 589**	**- 58 696**	**-19,14**
RESULTAT NET	**-202 437**	**-268 211**	**65 774**	**24,52**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 2018

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 24 524 834,87 E.

Le résultat net comptable est une perte de 202 436,51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/10/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que du règlement ANC 2014-03, des règlements ANC 2015-06 et 2016-07, homologués par arrêté ministériel du 26 décembre 2016, relatifs à la réécriture du plan comptable applicable à la clôture de l'exercice et le règlement ANC 2018-01.
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les frais d'augmentation de capital sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur cinq ans

Immobilisations financières
La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris frais accessoires (honoraires d'avocats...). Ces frais d'acquisitions sont amortis sur 5 ans.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée le cas échéant, des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

1. Augmentation de capital

En date du 15 mars 2018, le Président a constaté une augmentation de capital de 2.547.818 euros par l'émission de 2.547.818 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Pour cette opération, 1.559.856 euros ont été souscrits en numéraire et 987.962 euros par compensation de créances.

Le 29 mars 2018, le Président a décidé de procéder à une augmentation de capital de 1.000.000 euros par l'émission de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Le 11 décembre 2018, le Président a constaté que cette augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 868. 020 euros, soit l'émission de 868.020 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Pour cette opération, 730.000 euros ont été souscrits en numéraire et 138.020 euros par compensation de créances.

Un montant complémentaire de 30.000 euros a été souscrit en date du 28 décembre 2018 au titre de cette augmentation de capital, non constatée à la date de clôture de l'exercice. La constatation de cette souscription complémentaire a été réalisée par le Président en date du 31 janvier 2019.

2. Emprunts obligataires

Le 1er octobre 2018, le Président a décidé de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 1.350.000 euros par l'émission d'obligations ordinaires de 1 euros de valeur nominale. L'emprunt obligataire est d'une durée de 18 mois et rémunérée au taux d'intérêts annuel de 7%. Cet emprunt a été intégralement souscrit par la société Foncière Verte Expansion.

Le 2 novembre 2018, le Président a décidé de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 200.000 euros par l'émission d'obligations ordinaires de 1 euros de valeur nominale. L'emprunt obligataire est d'une durée de 6 mois et rémunérée au taux d'intérêts annuel de 6%. Cet emprunt a été souscrit à hauteur de 100.000 euros.

Le 26 novembre 2018, l'assemblée générale a délégué sa compétence au président à l'effet de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire de 6.000.000 d'euros par l'émission d'un nombre de 6.000.000 d'obligations remboursables en actions ordinaires nouvelles de la société à la valeur nominale, soit 1 euro. L'emprunt obligataire est d'une durée de 24 mois rémunérée au taux de 6% par an.
Au 31 décembre 2018 les souscriptions s'élèvent à 2.139.000 euros.

Les emprunts obligataires souscrits par ARCOM pour 100.000 euros et SOGIM pour 100.000 euros sont arrivés à échéance au cours de l’exercice 2018. Les remboursements de ces emprunts obligataires sont intervenus au cours de l’exercice 2019.

Les emprunts obligataires souscrits par le CABINET FINALTERI pour 150.000 euros et PARISPACE 3000 pour 200.000 euros sont arrivés à échéance au cours de l’exercice 2018.
Des avenants aux contrats d’obligations prolongeant la durée jusqu’au 31 décembre 2019 ont été signés - CABINET FINALTERI ou sont en cours de signature (Parispace 3000).

3. acquisitions et cessions de titres

Le 19 décembre 2018, la société a réalisé l'acquisition de 51.179 actions de la société ENERGY TRANSITION France (nouvellement dénommée EVERWATT) , représentant 100% du capital, pour un montant de 2.782.000 euros, soit un prix de 54,358 euros par actions.
La société a également acquis une créance en compte courant d'un montant de 768.000 euros.

4. Protocole d'accord

Le 04 juillet 2018, les sociétés EVERGREEN et JETFIN ont signé un protocole d'accord prévoyant que :

- JETFIN apportera l'ensemble des titres qu'elle détient dans Marignan Conseil, soit 50% du capital, à Evergreen pour une contrevaleur de 250.000 euros.
- La prestation de JETFIN dans le cadre des augmentations de capital d'EVERGREEN sera rémunérée forfaitairement à hauteur de 250.000 euros HT. Le paiement de cette prestation sera réalisé par conversion de créance au capital d'EVERGREEN à hauteur de 70%.

5. Mandataires

Le 4 juillet 2018, M. Jacques PIERRELEE est nommé en qualité de directeur général de la société.
Le 26 novembre 2018, M. Charles FLIPO est nommé en qualité de directeur général délégué de la société.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1. Augmentation de capital

En date du 31 janvier 2019, le Président a constaté la souscription complémentaire de 30.000 euros à l'augmentation de capital décidé le 29 mars 2018. L'augmentation de capital est ainsi portée à 898.020 euros par l'émission de 898.020 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

2. Emprunts obligataires

Le 20 janvier 2019, le Président a décidé de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 800.000 euros par l'émission d'obligations ordinaires de 1 euros de valeur nominale. L'emprunt obligataire est d'une durée de 12 mois et rémunérée au taux d'intérêts annuel de 10%. Cet emprunt a été intégralement souscrit.

Les souscriptions à l'emprunt obligataire remboursable en actions nouvelles (ORA) de 6.000.000 d'euros, décidé par l'assemblée générale du 26 novembre 2018, l'ont été pour un montant de 5.729.000 euros au 31/07/2019, dont 2.139.000 euros souscrits au cours de l'exercice 2018. Lors de cette assemblée générale du 26/11/2018, les associés ont délégué toute compétence au Président à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'un nombre maximum de 6.000.000 obligations remboursables en actions nouvelles.

Le 28 février 2019, le Président a décidé de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 5.000.000 euros par l'émission d'obligations ordinaires de 1 euros de valeur nominale. L'emprunt obligataire est d'une durée de 9 mois et rémunérée au taux d'intérêts annuel de 6,66%. Cet emprunt a été intégralement souscrit.

Le 7 mai 2019, le Président a décidé de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 5.000.000 euros par l'émission d'obligations ordinaires de 1 euros de valeur nominale. L'emprunt obligataire est d'une durée de 12 mois et rémunérée au taux d'intérêts annuel de 7%. Cet emprunt a été souscrit à hauteur de 4.175.000 euros.

3. acquisitions et cessions de titres

Le 15 février 2019, la société a réalisé l'acquisition de 156 actions de la société AQUA détenues par Jean-Pierre VERSINI-CAMPINCHI, pour un montant total de 315.588 euros, soit 2.023 euros par action.

Le 30 juin 2019, la société a réalisé l'acquisition de 148 actions de la société AQUA détenues par Jean-Pierre VERSINI-CAMPINCHI, pour un montant total de 299.404 euros, soit 2.023 euros par action.

Le 18 mars 2019, la Société a signé un avenant au contrat de cession du 19 décembre 2018 avec Energy Transition portant sur l'acquisition d'une créance complémentaire envers la société Energy Transition France d'un montant de 605.000 euros.

Annexes 2018 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 40 000 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital	40 000	1 044	38 956	%
TOTAL	***40 000***	***1 044***	***38 956***	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 18 851 737 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		45 800		45 800
Immobilisations corporelles		525		525
Immobilisations financières	16 023 411	2 782 000		18 805 411
TOTAL	***16 023 411***	***2 828 325***		***18 851 737***

Amortissements et provisions d'actif = 4 002 995 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		1 936		1 936
Immobilisations corporelles		59		59
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	4 001 000			4 001 000
TOTAL	***4 001 000***	***1 995***		***4 002 995***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais d'augment. capital	40 000	1 044	38 956	5 ans
Logiciels	5 800	891	4 909	3 ans
Materiel de bureau et info	525	59	467	3 ans
TOTAL	***46 325***	***1 995***	***44 331***	

Etat des créances = 8 948 844 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	8 948 844	8 948 844	
TOTAL	***8 948 844***	***8 948 844***	

Produits à recevoir par postes du bilan = 83 693 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	83 693
Disponibilités	
TOTAL	***83 693***

Charges à répartir = 96 950 E

Les frais d'émission d'emprunts correspondent à l'émission de 1.939.000€ d'obligations remboursables en actions dans le cadre de la délégation donnée au Président le 26 novembre 2018. Ces frais sont amortis sur 2 ans.

Charges à répartir	Valeur nette	Taux
Charges différées		%
Frais d'acquisition des immob.		%
Frais d'émission des emprunts	96 950	%
Charges à étaler		%
TOTAL	***96 950***	

Annexes 2018 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 13 815 838 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10400000	1,00	10 400 000
Titres émis	3415838	1,00	3 415 838
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***13815838***	***1,00***	***13 815 838***

Etat des dettes = 9 248 764 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 832 837	1 148 837	3 684 000	
Dettes financières diverses	258 614	258 614		
Fournisseurs	455 166	455 166		
Dettes fiscales & sociales	468	468		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 701 678	3 701 678		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***9 248 764***	***5 564 764***	***3 684 000***	

Charges à payer par postes du bilan = 304 441 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	148 837
Emp.& dettes financières div.	8 562
Fournisseurs	147 000
Dettes fiscales & sociales	42
Autres dettes	
TOTAL	***304 441***

Variation des capitaux propres

En €	31/12/2017	Affectation du résultat N-1	Résultat au 31/12/2018	Distribution de dividendes	Augmentation de Capital	31/12/2018
Capital Social	10 400 000				3 415 838	13 815 838
Prime d'émission	1 900 880					1 900 880
Réserve Légale						0
Report à nouveau	0	-268 211	-202 437		-	- 470 648
Résultat de l'exercice N-1						
Résultat de l'exercice	- 268 211	268 211				
Provision réglementées						
CAPITAUX PROPRES	**12 032 669**					**15 246 071**

Autres informations

Engagements et opérations non inscrites au bilan

Engagements hors bilan

Le montant des indemnités de départ à la retraite n'a pas été calculé au 31/12/2018 du fait du nombre faible.de salariés et du montant non significatif.

En date du 15 octobre 2016, la société « FCOMI-L Global Capital » a conclu un contrat d'obligation avec la société Evergreen pour un montant de 350.000€. Aux termes du contrat, FCOMI-L Glogal Capital est créancière pour ce montant devant être remboursés au plus tard le 15 octobre 2019. Aux termes de ce contrat, la société Evergreen a proposé au bénéficiaire une garantie consistant dans les titres de la société La Vélière Capital (nouvellement dénommée Aqua Asset management). La société Evergreen s'est portée fort, en garantie de sa créance, de la transmission par sa filiale Marignan de ses titres détenus dans la société La Vélière Capital en cas de non-remboursement de la créance.

Annexes 2018 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = -33 056 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
TOTAL	***-33 056***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2018 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 83 693 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Interets c/c a recevoir(455800)	83 693
TOTAL	***83 693***

Charges à payer = 304 441 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int courus emprunt oblig(168830)	148 837
TOTAL	***148 837***

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets c/c a reverser(455810)	8 562
TOTAL	***8 562***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fnp(408100)	147 000
TOTAL	***147 000***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Organismes sociaux autres ch.(438600)	42
TOTAL	***42***

Annexes 2018 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
AQUA	116 350		69.6%	13 945 236	9 944 236			900.101	-207.178	
MARIGNAN	13 660		50.0%	2 078 175	2 078 175			0	-57 440	
EVERWATT (ex ETF)	511 790		100%	2 782 000	2 782 000			42 576	10 653	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

ANNEXE II
PRINCIPAUX ELEMENTS FIGURANT DANS
LES COMPTES SOCIAUX POUR L'EXERCICE 2019 (NON AUDITES)

EVERGREEN

11 RUE DE MOGADOR

75009 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

édité le 08/07/2020

PROJET DE COMPTES
(NON AUDITES)

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 08/07/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	250 000	46 378	203 622	0,52	38 956	0,16
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	8 600	3 722	4 878	0,01	4 909	0,02
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 559	312	1 247	0,00	467	0,00
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	25 133 691	4 001 000	21 132 691	53,54	14 804 411	60,36
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	30 000		30 000	0,08		
TOTAL (I)	***25 423 850***	***4 051 411***	***21 372 439***	54,15	***14 848 742***	60,55
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 776 275		1 776 275	4,50		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	41		41	0,00	254	0,00
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	179 036		179 036	0,45	76 589	0,31
. Autres	15 680 363		15 680 363	39,73	8 872 000	36,18
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	177 857		177 857	0,45	630 299	2,57
Charges constatées d'avance	19 656		19 656	0,05		
TOTAL (II)	***17 833 228***		***17 833 228***	45,18	***9 579 143***	39,06
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	262 890		262 890	0,67	96 950	0,40
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***43 519 967***	***4 051 411***	***39 468 556***	100,00	***24 524 835***	100,00

PROJET DE COMPTES (NON AUDITES)

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 — Présenté en Euros — Edité le 08/07/2020

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 17 509 577)	**17 509 577**	44,36	**13 815 838**	56,33
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 961 324	12,57	1 900 880	7,75
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-470 647	-1,18	-268 211	-1,08
Résultat de l'exercice	***-93 335***	-0,23	***-202 437***	-0,82
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***21 906 919***	55,50	***15 246 071***	62,17
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			30 000	0,12
TOTAL(II)			***30 000***	0,12
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires	16 699 070	42,31	4 832 837	19,71
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	159 753	0,40	258 614	1,05
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170 683	0,43	455 166	1,86
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	8 053	0,02		
. Organismes sociaux	37 979	0,10	468	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	294 837	0,75		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 820	0,01		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	42 460	0,11	3 701 678	15,09
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	145 984	0,37		
TOTAL(IV)	***17 561 637***	44,50	***9 248 764***	37,71
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***39 468 556***	100,00	***24 524 835***	100,00

PROJET DE COMPTES (NON AUDITES)

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 — Présenté en Euros — Edité le 08/07/2020

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	1 569 054		1 569 054	100,00	-33 056	100,00	1 602 110	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	**1 569 054**		**1 569 054**	100,00	**-33 056**	100,00	**1 602 110**	N/S
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			196	0,01			196	N/S
Autres produits			26	0,00	2	-0,00	24	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			***1 569 276***	100,01	***-33 054***	99,99	***1 602 330***	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 137 354	72,49	90 327	-273,24	1 047 027	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			584	0,04	114	-0,33	470	412,28
Salaires et traitements			93 323	5,95	6 954	-21,03	86 369	N/S
Charges sociales			42 434	2,70	900	-2,71	41 534	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			433 977	27,66	1 995	-6,03	431 982	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			5	0,00	1	0,00	4	400,00
Total des charges d'exploitation (II)			***1 707 678***	108,83	***100 290***	-303,38	***1 607 388***	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-138 402**	-8,81	**-133 344**	403,39	**-5 058**	-3,78
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			924 283	58,91	78 510	-237,50	845 773	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***924 283***	58,91	***78 510***	-237,50	***845 773***	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			828 549	52,81	144 902	-438,34	683 647	471,80
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements								
Total des charges financières (VI)			***828 549***	52,81	***144 902***	-438,34	***683 647***	471,80
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**95 734**	6,10	**-66 393**	200,85	**162 127**	244,19
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-42 668**	-2,71	**-199 737**	604,24	**157 069**	78,64

PROJET DE COMPTES (NON AUDITES)

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Présenté en Euros Edité le 08/07/2020

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50 667	3,23	2 700	-8,16	47 967	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***50 667***	3,23	***2 700***	-8,16	***47 967***	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-50 667**	-3,22	**-2 700**	8,17	**-47 967**	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***2 493 558***	158,92	***45 456***	-137,50	***2 448 102***	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***2 586 893***	164,87	***247 893***	-749,91	***2 339 000***	943,55
RÉSULTAT NET	**-93 335** *Perte*	-5,94	**-202 437** *Perte*	612,41	**109 102**	53,89
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PROJET DE COMPTES (NON AUDITES)

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 08/07/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	**250 000**	**46 378**	**203 622**	0,52	**38 956**	0,16
201300 FRAIS D'AUGMENT. CAPITAL	*250 000*		*250 000*	0,63	*40 000*	0,16
280130 AMORT. FRAIS AUGMENT. CAPITAL		*46 378*	*-46 378*	-0,11	*-1 044*	0,00
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	**8 600**	**3 722**	**4 878**	0,01	**4 909**	0,02
205000 LOGICIELS	*8 600*		*8 600*	0,02	*5 800*	0,02
280500 AMORT. LOGICIELS		*3 722*	*-3 722*	-0,00	*-891*	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	**1 559**	**312**	**1 247**	0,00	**467**	0,00
218300 MATERIEL DE BUREAU MAT. INFO	*525*		*525*	0,00	*525*	0,00
218400 MOBILIER	*1 034*		*1 034*	0,00		
281830 DOT MAT DE BUREAU ET INFO		*234*	*-234*	0,00	*-59*	0,00
281840 AMORT. MOBILIER		*78*	*-78*	0,00		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	**25 133 691**	**4 001 000**	**21 132 691**	53,54	**14 804 411**	60,36
261100 PARTICIPATION AQUA	*16 039 041*		*16 039 041*	40,64	*13 945 236*	56,86
261110 PARTICIPATION VALPORTE HOLDING	*382 400*		*382 400*	0,97		
261120 PARTICIPATION LA PAPER FACTORY	*608 100*		*608 100*	1,54		
261130 ACTIONS AQUA ASSET MANAGEMENT	*600 000*		*600 000*	1,52		
261150 ACTIONS AQUA ADVISORY	*90 000*		*90 000*	0,23		
261200 PARTICIPATION MARIGNAN	*4 132 150*		*4 132 150*	10,47	*2 078 175*	8,47
261600 PARTICIPATION ETF	*2 782 000*		*2 782 000*	7,05	*2 782 000*	11,34
261700 TITRES MARIGNAN CONSEIL	*500 000*		*500 000*	1,27		
296100 PROV DEPRECIATION TP		*4 001 000*	*-4 001 000*	-10,13	*-4 001 000*	-16,30
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	**30 000**		**30 000**	0,08		
275100 DEPOT DE GARANTIE	*30 000*		*30 000*	0,08		
TOTAL (I)	***25 423 850***	***4 051 411***	***21 372 439***	54,15	***14 848 742***	60,55
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	**1 776 275**		**1 776 275**	4,50		
411000 CLIENTS	*1 776 275*		*1 776 275*	4,50		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	**41**		**41**	0,00	**254**	0,00
401000 FOURNISSEURS	*41*		*41*	0,00	*254*	0,00

PROJET DE COMPTES (NON AUDITES)

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 08/07/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**179 036**		**179 036**	0,45	**76 589**	0,31
445610 TVA DEDUCTIBLE SUR SERVICES	*18 668*		*18 668*	0,05	*20 264*	0,08
445620 TVA SUR IMMOBILISATIONS					*105*	0,00
445710 TVA COLLECTEE 20%					*24 895*	0,10
445830 DEMANDE RBT TVA	*151 616*		*151 616*	0,38	*6 822*	0,03
445860 TVA S/FNP	*8 752*		*8 752*	0,02	*24 503*	0,10
. Autres	**15 680 363**		**15 680 363**	39,73	**8 872 000**	36,18
409800 AVOIR A RECEVOIR	*6 720*		*6 720*	0,02		
451200 C/C LA PAPER FACTORY	*200 000*		*200 000*	0,51		
451300 C/C AQUA ASSET MANAGEMENT	*260 000*		*260 000*	0,66		
451910 C/C AQUA	*7 913 610*		*7 913 610*	20,05	*6 760 044*	27,56
451920 C/C MARIGNAN	*278*		*278*	0,00	*1 000 263*	4,08
451940 C/C FRANCENERGIES					*140 000*	0,57
451950 C/C MARIGNAN CONSEIL	*14 497*		*14 497*	0,04		
451970 C/C AQUA BOIS					*90 000*	0,37
451980 C/C EVERWATT (EX ETF)	*1 373 274*		*1 373 274*	3,48	*768 000*	3,13
455800 INTERETS C/C A RECEVOIR	*193 838*		*193 838*	0,49	*83 693*	0,34
456300 ASSOCIES VERST SUR AUGMENT CAPITAL					*30 000*	0,12
467110 AVANCE FE	*52 058*		*52 058*	0,13		
467140 AVANCE TMF	*20 000*		*20 000*	0,05		
467180 AVANCE AQUA BOIS	*4 107 700*		*4 107 700*	10,41		
467190 AVANCE AQUA ADVISORY	*1 538 388*		*1 538 388*	3,90		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	**177 857**		**177 857**	0,45	**630 299**	2,57
512200 CREDIT AGRICOLE	*177 449*		*177 449*	0,45	*629 299*	2,57
512400 CIC	*408*		*408*	0,00	*1 000*	0,00
Charges constatées d'avance	**19 656**		**19 656**	0,05		
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	*19 656*		*19 656*	0,05		
TOTAL (II)	***17 833 228***		***17 833 228***	45,18	***9 579 143***	39,06
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	**262 890**		**262 890**	0,67	**96 950**	0,40
481600 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT	*262 890*		*262 890*	0,67	*96 950*	0,40
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***43 519 967***	***4 051 411***	***39 468 556***	100,00	***24 524 835***	100,00

PROJET DE COMPTES (NON AUDITES)

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 08/07/2020

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 17 509 577)	**17 509 577**	44,36	**13 815 838**	56,33
101300 CAPITAL	*17 509 577*	44,36	*13 815 838*	56,33
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	**4 961 324**	12,57	**1 900 880**	7,75
104100 PRIMES D'EMISSION	*4 961 324*	12,57	*1 900 880*	7,75
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	**-470 647**	-1,18	**-268 211**	-1,08
119000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	*-470 647*	-1,18	*-268 211*	-1,08
Résultat de l'exercice	***-93 335***	-0,23	***-202 437***	-0,82
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***21 906 919***	55,50	***15 246 071***	62,17
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			**30 000**	0,12
167400 AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS			*30 000*	0,12
TOTAL(II)			***30 000***	0,12
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires	**16 699 070**	42,31	**4 832 837**	19,71
163120 EMPRUNT OBLIGATAIRE FCOMI L GL			*350 000*	1,43
163301 EMPRUNT OBLIGATAIRE ARCOM			*100 000*	0,41
163302 EMPRUNT OBLIG CAB FINALTERI	*150 000*	0,38	*150 000*	0,61
163307 EMPRUNT OBLIG SOGIM			*100 000*	0,41
163313 EMPRUNT OBLIG PARISPACE 3000	*200 000*	0,51	*200 000*	0,82
163316 EMPRUNT OBLIGATAIRE PLANCHOT	*195 000*	0,49	*195 000*	0,80
163319 EMPRUNT OBLIGATAIRE DE BAZELAIRE DE LESSEUX			*100 000*	0,41
163320 EMPRUNT OBLIGATAIRE DIBOINE C.			*200 000*	0,82
163321 EMPRUNT OBLIG. FV EXPANSION	*406 000*	1,03	*1 350 000*	5,50
163322 EMPRUNT OBLIG. ORA contrat 151118	*5 729 000*	14,52	*1 939 000*	7,91
163324 EMPRUNT OBLIG. OS 2 POWERBRIDG	*4 175 000*	10,58		
163325 EMPRUNT OBLIG. OS contrat 190319	*5 000 000*	12,67		
168830 INT COURUS EMPRUNT OBLIG	*844 070*	2,14	*148 837*	0,61
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	**159 753**	0,40	**258 614**	1,05
451100 C/C PLANTIN PARTICIPATION	*8 614*	0,02	*51*	0,00
451960 C/C EDENVY			*250 000*	1,02
455170 C/C LIONEL NOGHES	*150 000*	0,38		
455810 INTERETS C/C A PAYER	*1 139*	0,00	*8 562*	0,03

PROJET DE COMPTES (NON AUDITES)

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 08/07/2020

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**170 683**	0,43	**455 166**	1,86
401000 FOURNISSEURS	*111 937*	0,28	*308 166*	1,26
408100 FNP	*58 746*	0,15	*147 000*	0,60
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	**8 053**	0,02		
428200 DETTES ET PROVISIONS CP	*7 337*	0,02		
428210 DETTES ET PROVISIONS RTT	*716*	0,00		
. Organismes sociaux	**37 979**	0,10	**468**	0,00
431000 URSSAF	*10 701*	0,03	*427*	0,00
437300 REUNICA	*15 283*	0,04		
437800 MUTUELLE/PREV	*7 400*	0,02		
438200 CHARGES SOCIALES SUR CP	*3 551*	0,01		
438210 CHARGES SOCIALES SUR RTT	*344*	0,00		
438600 ORGANISMES SOCIAUX AUTRES CH.	*700*	0,00	*42*	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**294 837**	0,75		
445710 TVA COLLECTEE 20%	*294 837*	0,75		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	**2 820**	0,01		
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	*2 820*	0,01		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	**42 460**	0,11	**3 701 678**	15,09
411000 CLIENTS	*41 676*	0,11	*151 370*	0,62
467000 NOTE DE FRAIS	*274*	0,00	*308*	0,00
467130 AVANCE BIOVERT GESTION	*500*	0,00		
467400 AVANCE ENERGY TRANSITION			*3 550 000*	14,48
467500 JETFIN	*10*	0,00		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	**145 984**	0,37		
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	*145 984*	0,37		
TOTAL(IV)	***17 561 637***	44,50	***9 248 764***	37,71
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***39 468 556***	100,00	***24 524 835***	100,00

PROJET DE COMPTES (NON AUDITES)

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 08/07/2020

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	**1 569 054**		**1 569 054**	100,00	**-33 056**	100,00	**1 602 110**	N/S
706000 PRESTATION DE SERVICE	*1 540 454*		*1 540 454*	98,18	*-33 056*	100,00	*1 573 510*	N/S
708000 PRODUITS ANNEXES	*28 600*		*28 600*	1,82			*28 600*	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	**1 569 054**		**1 569 054**	100,00	**-33 056**	100,00	**1 602 110**	N/S
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			**196**	0,01			196	N/S
791000 TRANSFERT DE CHARGES			*196*	0,01			*196*	N/S
Autres produits			**26**	0,00	**2**	-0,00	24	N/S
758000 PRODUIT DIV GEST COURANT			*26*	0,00	*2*	-0,00	*24*	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			***1 569 276***	100,01	***-33 054***	99,99	***1 602 330***	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			**1 137 354**	72,49	**90 327**	-273,24	1 047 027	N/S
604000 ETUDES ET PRESTATIONS			*886 633*	56,51	*35 120*	-106,23	*851 513*	N/S
606300 ACHATS DE FOURNITURES			*2 918*	0,19	*625*	-1,88	*2 293*	366,88
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			*280*	0,02	*377*	-1,13	*-97*	-25,72
611000 SOUS TRAITANCE			*62 692*	4,00	*14 988*	-45,33	*47 704*	318,28
613000 LOCATIONS			*155*	0,01			*155*	N/S
613200 SYMPHONY LOC BUREAUX EQUIPES			*62 000*	3,95			*62 000*	N/S
613210 DOMICILIATION AQUA			*10 404*	0,66	*4 620*	-13,97	*5 784*	125,19
614000 CHARGES COPROPRIETE			*2 533*	0,16			*2 533*	N/S
616000 ASSURANCE			*1 050*	0,07			*1 050*	N/S
618500 FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRE,			*800*	0,05	*300*	-0,90	*500*	166,67
621100 PERSONNEL INTERIMAIRE			*16 617*	1,06			*16 617*	N/S
622100 HONORAIRES JURIDIQUES			*29 774*	1,90	*21 158*	-64,00	*8 616*	40,72
622620 HONORAIRES COMPTABLES			*20 788*	1,32	*5 628*	-17,02	*15 160*	269,37
622630 HONORAIRES AUTRES			*5 213*	0,33			*5 213*	N/S
622700 FRAIS D'ACTES			*1 383*	0,09	*2 078*	-6,28	*-695*	-33,44
623400 CADEAUX CLIENTS			*38*	0,00	*121*	-0,36	*-83*	-68,59
623600 CATALOGUES ET IMPRIMES			*221*	0,01			*221*	N/S
625100 DEPLACEMENTS			*6 727*	0,43	*1 876*	-5,67	*4 851*	258,58
625700 RECEPTIONS			*11 163*	0,71	*409*	-1,23	*10 754*	N/S
626000 AFFRANCHISSEMENTS			*312*	0,02			*312*	N/S
626100 INTERNET			*223*	0,01			*223*	N/S
626200 PORTABLE			*1 296*	0,08	*218*	-0,65	*1 078*	494,50
626300 OVH			*85*	0,01	*77*	-0,22	*8*	10,39
627100 SERVICES BANCAIRES			*14 046*	0,90	*2 732*	-8,25	*11 314*	414,13
Impôts, taxes et versements assimilés			**584**	0,04	**114**	-0,33	470	412,28
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE			*-1*	0,00	*20*	-0,05	*-21*	-104,99
633300 FORMATION PROFESSIONNELLE CONT			*586*	0,04	*18*	-0,04	*568*	N/S
635100 CFE					*76*	-0,22	*-76*	-100,00
Salaires et traitements			**93 323**	5,95	**6 954**	-21,03	86 369	N/S
641100 SALAIRES BRUT			*69 064*	4,40	*6 596*	-19,94	*62 468*	947,06
641200 CONGES PAYES			*7 337*	0,47			*7 337*	N/S
641210 RTT			*716*	0,05			*716*	N/S
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS			*15 651*	1,00	*95*	-0,28	*15 556*	N/S

PROJET DE COMPTES (NON AUDITES)

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 08/07/2020

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	*555*	0,04	*263*	-0,79	*292*	111,03
Charges sociales	**42 434**	2,70	**900**	-2,71	41 534	N/S
645100 URSSAF	*24 256*	1,55	*900*	-2,71	*23 356*	N/S
645200 MUTUELLES	*1 603*	0,10			*1 603*	N/S
645300 RETRAITE	*12 649*	0,81			*12 649*	N/S
645500 CHARGES SUR CP	*3 551*	0,23			*3 551*	N/S
645510 CHARGES SUR RTT	*344*	0,02			*344*	N/S
647000 TICKETS RESTAURANT	*32*	0,00			*32*	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	**433 977**	27,66	**1 995**	-6,03	431 982	N/S
681110 DOT. AUX AMORT. /IMMO INCORP.	*48 164*	3,07	*1 936*	-5,85	*46 228*	N/S
681120 DOT AUX AMORT. CORP	*253*	0,02	*59*	-0,17	*194*	328,81
681200 DOT AUX AMORT. DES CHARGES D E	*385 560*	24,57			*385 560*	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	**5**	0,00	**1**	0,00	4	400,00
658000 CHARGES DIV GEST COURANTE	*5*	0,00	*1*	0,00	*4*	400,00
Total des charges d'exploitation (II)	***1 707 678***	108,83	***100 290***	-303,38	***1 607 388***	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-138 402**	-8,81	**-133 344**	403,39	**-5 058**	-3,78
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations	**924 283**	58,91	**78 510**	-237,50	845 773	N/S
761100 REVENUS DES TITRES PARTICIPATI	*724 497*	46,17			*724 497*	N/S
761500 INTERETS DES COMPTES COURANTS	*199 786*	12,73	*78 510*	-237,50	*121 276*	154,47
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	***924 283***	58,91	***78 510***	-237,50	***845 773***	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	**828 549**	52,81	**144 902**	-438,34	683 647	471,80
661500 INT SUR C/C	*19 969*	1,27	*8 562*	-25,89	*11 407*	133,23
661700 INT OBLIGATIONS CAUTIONNES	*808 580*	51,53	*136 340*	-412,44	*672 240*	493,06
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (VI)	***828 549***	52,81	***144 902***	-438,34	***683 647***	471,80
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**95 734**	6,10	**-66 393**	200,85	**162 127**	244,19
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	**-42 668**	-2,71	**-199 737**	604,24	**157 069**	78,64
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	**50 667**	3,23	**2 700**	-8,16	47 967	N/S
671200 AMENDE ET PENALITES			*2 700*	-8,16	*-2 700*	-100,00
672000 CHARGES S/EX ANTERIEUR	*50 667*	3,23			*50 667*	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***50 667***	3,23	***2 700***	-8,16	***47 967***	N/S

PROJET DE COMPTES (NON AUDITES)

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 08/07/2020

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-50 667**	-3,22	**-2 700**	8,17	**-47 967**	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***2 493 558***	158,92	***45 456***	-137,50	***2 448 102***	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***2 586 893***	164,87	***247 893***	-749,91	***2 339 000***	943,55
RÉSULTAT NET	**-93 335** *Perte*	-5,94	**-202 437** *Perte*	612,41	**109 102**	53,89
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PROJET DE COMPTES (NON AUDITES)